

## Mesure Région en territoire limousin

# Portail Service Public Formation

**décembre 2018**

## Objectifs

Les Régions peuvent donner une habilitation de service public des organismes chargés de mettre en oeuvre des actions d'insertion et de formation professionnelle à destination des jeunes et des adultes rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion. Ce dispositif, décrit dans cette fiche, est mis en place sur le territoire du Limousin.

Le service public doit permettre à chaque usager de :

- s'insérer via la qualification et/ou l'emploi et l'acquisition de connaissances ou de compétences
- de réunir les pré-requis nécessaires à une entrée en qualification ou dans l'emploi
- d'accéder gratuitement à un bouquet de services lui permettant de construire un parcours individualisé et adapté.

## Publics et prescripteurs

### Publics prioritaires

- ↳ Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et bénéficiant d'une prescription

Prescripteurs : Pôle emploi, Missions Locales, Cap Emploi, Plan locaux d'insertion dans l'emploi, Conseils Départementaux (référénts Insertion professionnelle) ; Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Chantiers et Entreprises d'insertion, Associations Intermédiaires

### Autres publics et leurs prescripteurs

- ↳ Les salariés en contrat aidé (Pôle emploi)
- ↳ Les scolaires (CIO - Centre d'information et d'orientation)
- ↳ Les apprentis (CFA - Centre de formation d'apprentis)
- ↳ Les conjoint(e)s d'exploitant agricole, d'artisan, de commerçant (sous conditions définies par la Région)
- ↳ Les personnes assimilées aux demandeurs d'emploi (ex. personnes en indemnités journalières...) (sous conditions définies par la Région)

## Offre de services

Un bouquet de services organisé en trois «espaces» :

### Espace Dynamisation

Objectifs : acquérir et développer des pré-requis transversaux nécessaires pour l'accès à la qualification ou à l'emploi (explorations personnelles et professionnelles)

- Explorations personnelles (Connaissance de soi, Image de soi, Styles d'apprentissage, préparation au changement/organisation et planification) - Explorations professionnelles (Culture d'entreprise et culture socio-professionnelle)
- Projet collectif

### Espace Compétences

Objectifs : acquérir et renforcer des savoirs généraux et techniques nécessaires à la mise en oeuvre du projet professionnel (remise à niveau à visée professionnelle en français, mathématiques, numérique, anglais ; pré qualification...).

- Communication (Langue française, langue anglaise)
- Savoirs scientifiques et numériques (mathématiques, sciences et technologie)
- Préparation concours (concours généraux ou concours de la filière sanitaire et sociale)
- Linguistique (Lutte contre l'illettrisme et Français langue étrangère)
- Pré-qualification

### Espace Projet

Objectif : construire un projet professionnel et de formation, et, un plan d'actions associé (construction de projet, expérimentation).

- Expérimentation (Découverte des métiers et mise en situation pratique, détermination de formation, évaluation des habiletés professionnelles, immersion en entreprise)
- Construction du projet (Affirmation de soi professionnelle, intégration professionnelle, conduite de projet)

L'offre de services est accessible sur l'outil [RAFAEL](#).

La durée du parcours est de **12 mois maximum**.

## Démarche

---

L'**usager** qui souhaite construire son projet professionnel et/ou avoir une préparation préalable pour le réaliser, prend contact avec son prescripteur.

Le **prescripteur** sollicite l'ensemblier (réfèrent de parcours) du service public pour une demande précise d'action(s) ou pour bâtir le parcours de l'usager au sein du service public.

Le **réfèrent de parcours** examine la demande, en vérifie l'opportunité et la faisabilité (entretien, positionnement...). Il fait une proposition, en fonction d'un bouquet de services, à l'usager et à son prescripteur dans une logique de co-construction du parcours. Chaque usager se voit attribuer un réfèrent de parcours de formation, responsable de :

- L'individualisation et de la fluidité de son parcours (durée, contenu, moyens pédagogiques, enchaînement des actions...),
- L'information régulière et partagée (Pour l'usager : entretien de suivi et bilan final... Pour le prescripteur : commissions de suivi, fiches navette...).

Le **bouquet de services** se compose de trois thématiques (Espaces Dynamisation, Compétences, Projet), organisées en Unités et comportant plusieurs actions. L'ensemble des actions proposées permet :

- d'acquérir ou développer des pré-requis transversaux,
- de définir un projet,
- d'acquérir ou développer des savoirs généraux et techniques...

Un positionnement global est effectué à l'entrée et permet l'individualisation des parcours (adaptation de la durée, du contenu, des moyens pédagogiques).

### Organisation et offre territoriale homogène

Les opérateurs du service public interviennent sur 3 zones géographiques : **Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.**

### Organisation pédagogique

- Le lieu est déterminé de manière concertée entre la Région, les prescripteurs et l'ensemblier.
- Entrées et sorties permanentes ou cadencées selon les actions et les sites.
- Les formations pourront se dérouler en présentiel ou à distance.
- Un contrat est passé entre l'usager et l'opérateur du service public.

## Statut et rémunération des stagiaires

---

Les parcours des usagers demandeurs d'emploi peuvent faire l'objet, selon les droits de bénéficiaires, d'une rémunération versée par Pôle emploi (AREF), ou par la Région et dans ce cas sous respect des conditions suivantes :

- le parcours est organisé à temps plein et en continu
- le parcours est de 150 heures minimum,
- le bénéficiaire n'a pas droit à rémunération par Pôle Emploi.

Tous les autres types de parcours ne sont pas rémunérés.

Dans tous ces autres cas, les usagers bénéficient de la protection sociale relative au statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.

## Organisation du dispositif

---

Un **groupement d'organismes** est chargé de la mise en place du service public (ensemblier et opérateurs) sur trois zones géographiques correspondant à un découpage départemental.

L'**ensemblier** a trois missions :

- ↘ garantir le bon fonctionnement du service public en coordonnant des différents opérateurs (coordination pédagogique, administrative et partenariale)
- ↘ bâtir, suivre et assurer le bon déroulement du parcours des usagers (réfèrent parcours)
- ↘ proposer des actions collectives « compétences : apprendre à apprendre » et « compétences sociales et civiques »

Les **opérateurs** sont chargés de réaliser les différentes actions du bouquet de services.

## Opérateurs en Limousin

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
<b>Ensemblier</b>	Afpa (DR)	Lycée Jean Favard pour le compte du Greta Creuse	EPLEFPA de Limoges et du Nord Haute-Vienne pour le compte du CFPPA Les Vaseix Bellac
<b>Référents de parcours</b>	Brive, Uzerche, Naves 07 88 84 22 65 Tulle, Argentat, Egletons, Ussel, Bort-les-Orgues 07 88 84 24 00	05 55 52 47 09	Ambazac, Bellac 05 55 68 72 30 Limoges Babylone et St-Junien 05 55 68 72 30 Limoges Centre et Limoges Beaubreuil 06 80 14 54 68 St-Yrieix-la-Perche 05 55 68 72 30
<b>Opérateurs</b>	Afpa, Greta du Limousin - Agence Egletons, Insup, Fel SA, CFPPA Tulle-Naves	Greta du Limousin - Agence Guéret, Afpa, CFPPA Creuse, Fel SA, Horizon Jeunes	CFPPA Les Vaseix Bellac, Afpa, Fel SA, CFPPA St-Yrieix, Greta du Limousin - Siège Limoges